

Communiqué de la CGT

Montreuil, le 15 juin 2016

Réaction de la CGT aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls

Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par 7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.

Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.

Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.

En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence et aux incidents générés par des éléments extérieurs. Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations ont su créer et mettre en oeuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.

Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

BILLET D'HUMEUR

Les sans Rollex et les sans costard deviennent des sans dent après leurs ancêtres qui eux étaient des sans culottes

Une très, très, forte majorité, (70 %) que pourraient envier nos gouvernants, est contre le projet de loi dite « travail ».

Cependant la télé et autres « informateur » ne trouvent que des opposants hargneux contre la grève à présenter pour illustrer leurs « enquêtes »

Dans le même élan du cœur la grève, droit constitutionnel, on n'y touche pas, mais faut pas que cela dérange les patrons, que cela ne se voit, et puis pensez au foot crénon de non.

Les éruptions volcaniques, les inondations, les crashes d'avions, la mort de Prince, le crac 40, le réchauffement, les délocalisations, les paradis fiscaux,

C'est quoi ?

C'est la continuelle mauvaise action des voyous terroristes de la C.G.T.

De tout temps ceux qui dirigent avec autoritarisme nous ont toujours traité de terroristes, voire de pas français.

Mais comme le disait le chansonnier il y a déjà plus d'un siècle : « C'est la canaille, et bien j'en suis ».

Donc comme d'habitude, bonne manif !!!

LE BREXIT, LA DÉMOCRATIE, L'EUROPE ET LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Les peuples du Royaume-Uni se sont donc prononcés par voie de référendum à l'initiative de leur Premier ministre David Cameron pour le Brexit à 51,9% contre 48,1% pour le maintien dans l'Union Européenne. Laquelle UE est dans une situation inédite puisque l'article 50 (qui permet à un Etat de sortir de l'union européenne) n'est pas suivi de dispositions concrètes pour organiser la séparation.



Au plan syndical, la Confédération Européenne des Syndicats -CES- « s'allie au TUC pour dire que les travailleurs britanniques ne doivent pas payer les conséquences du Brexit ».

À l'occasion du Conseil européen des mardi 28 et mercredi 29 juin, la CES s'est donc adressée aux Chefs d'Etats ou de Gouvernements pour que des actions décisives soient prises et notamment :

- Pour s'assurer que le résultat du référendum ne marque pas le début de l'éclatement de l'UE et ne porte atteinte aux emplois et aux droits des travailleurs,
- Pour s'attaquer au profond mécontentement des travailleurs en créant une société plus juste et plus égalitaire, investir dans des emplois de qualité, des services publics performants et de véritables opportunités pour les jeunes,
- Et en matière de population réfugiée, la suspension de l'accord UE-Turquie, la relocalisation effective de 60.000 réfugiés comme décidée il y a un an...

La CGT ne peut que se réjouir de cette prise de position de la CES. Cependant, on ne peut occulter les conditions délétères dans lesquelles ce référendum s'est déroulé, coûtant la vie à une parlementaire travailliste. Quarante ans de libéralisme économique, impulsé par les gouvernements successifs du Royaume Uni, et amplifié par tous les gouvernements européens ont alimenté ce rejet massif, expression de la souffrance des masses laborieuses. Et les tractations qui vont suivre ne donneront pas de réponses alternatives aux questions légitimes des peuples européens quant au but, à la nature et au fonctionnement de l'Union Européenne.

En écho à cet événement sans précédent, le combat que mènent, en France, les syndicats opposés à la loi dite « travail » dans lequel la CGT est en première ligne, apparaît légitimé par la CES pour laquelle « les emplois de qualité » ne sauraient correspondre au bricolage de l'inversion de la hiérarchie des normes concocté par le gouvernement français, dans le seul but d'organiser le dumping social au sein d'une branche et à l'échelle du pays avec pour corollaire, bas salaires, conditions de travail déplorables, droits sociaux et retraites amputés, chômage de masse plus ou moins déguisé.

Ce combat-là n'est pas seulement juste et nécessaire, il est moralement fondé parce qu'il est dignement humain en s'opposant à l'inhumanité d'un système. Ce combat-là vaut bien un référendum ...

**L'Union Syndicale des retraités CGT
de Haute Corse
vous souhaite dans cette période
riche et difficile à la fois
d'agréables vacances**